Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Refus visa de retour a mon mari

Par SONIA

En date du17/08/2016 mon mari a fait parvenir à vos services une demande de carte de séjour.il a eu droit a un récépissé de six mois apres il a eu un renouvellement de trois mois a la datte du 15/02/2016 .en datte du 26/02/2016 mon mari était contraint de retourner en Algérie après un appel téléphonique lui annonçant que l'état de santé de son défunt père s'est dégrader et a été évacuer en urgence pour la 2emme fois et qu'il était mourant (tumeur de cerveau) et cela après de vous avoir envoyer un courrier auparavant par poste et par mail sans recevoir a ce jour aucune réponse de votre part comme je vous signale qu'on a appeler la préfecture par téléphone et après avoir exposer notre cas on nous a conseiller de prendre rendez vous, on nous a conseiller de faire le voyage et demander le visas de retour a l'ambassade une fois là-bas après qu'on leur a expliquer que c'était impossible vue que les rendez-vous était disponible qu'après deux mois. Après le décès de mon beau père j'ai pu rejoindre mon mari on a déposer une demande de visas de retour avec tous les documents justifiant son départ (dossiers médical titre d'hospitalisation de son défunt père et acte de décès et la copie du récépissé expirer et il a reçus un courrier par mail le : 24/05/2016 lui demandant une lettre exposant et clarifiant sa situation familiale actuelle .chose qu'on a fait. J'ai rejoins mon mari la fin juin jusqu'au 08/09/2016 et nous envisagions de faire le retour ensemble. Le premier septembre mon mari a reçus un courrier du consulat d'Alger lui notifiant un refus de visa sans aucun motif. Nous sommes surpris moi et mon mari de cette décision et nous contestons formellement vue que chaqu'un de nous se trouve loin de l'autre depuis plus de dix-huit mois. mon mari a refait un autre visas d'établissement de conjoint français il a encore eu un reçus un refus pour la raison qu'il n'apportait pas la preuve de mener une vie commune en France avec son conjoint français
Je resterais en outre à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, en vous remerciant par avance et dans l'espoir de l'aboutissement de cette démarche, je vous prie d'agréer madame, monsieur le préfet l'expression de mes salutations respectueuses.